

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie,  
des finances et de la relance

## **Avenant n° 7 à la convention de délégation de gestion du 17 décembre 2018 autorisant la DGFIP à exécuter des projets sur l'UO du FTAP 0349-CDBU-CEFI**

NOR : ECOP2208412X

### **Entre**

Le Secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance, représenté par Mme Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale, désigné sous le terme de « **délégrant** », d'une part,

### **Et**

La Direction générale des finances publiques, représentée par M. Jérôme FOURNEL, désigné sous le terme de « **délégataire** », d'autre part,

Vu les décrets 2004-1085 du 14 janvier 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat et n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la convention de délégation de gestion entre le secrétariat général des ministères économiques et financiers (SGMEF) et la Direction générale des finances publiques (DGFIP) signée le 17 décembre 2018

- Vu l'avenant 1 signé le 28 octobre 2019 ;
- Vu l'avenant 2 signé le 14 novembre 2019 ;
- Vu l'avenant 3 signé le 17 février 2020 ;
- Vu l'avenant 4 signé le 19 mai 2020 ;
- Vu l'avenant 5 signé le 20 novembre 2020 ;
- Vu l'avenant 6 signé le 16 décembre 2020 ;

**Il est convenu ce qui suit :**

### **Article 1er : Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet de mettre à jour les projets listés dans l'annexe de la convention du 17 décembre 2018 et de compléter l'article 4 de la convention de référence « régime dérogatoire – rétablissement des crédits » en y ajoutant le projet « automatisation de la liquidation de la taxe d'urbanisme » comme projet éligible au régime dérogatoire.

Le nouvel article 4 est rédigé comme suit :

« Les dépenses supportées à titre provisoire par le délégataire sur l'UO 0156-CFIP-C008 au titre des projets Datalake, Foncier innovant, Nouveau réseau DGFIP et Automatisation de la

liquidation de la taxe d'urbanisme, retenus par le délégant dans le cadre du Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (FTAP) feront l'objet d'une facturation à l'encontre du délégant au bénéfice du délégataire. Le processus de remboursement du délégataire par le délégant est le suivant :

- sur la base de la Convention du 17 décembre 2018, le délégataire adressera au délégant un état liquidatif, selon un rythme trimestriel, des dépenses engagées dans le cadre de la Convention du 17 décembre 2018 ;
- cet état liquidatif visé par le délégant devra être renvoyé au délégataire ;
- Le délégataire procédera ensuite à l'émission d'une facture interne via CHORUS à l'encontre du délégant sur la base des données d'imputation budgétaire de la dépense complétées par le délégataire sur un état liquidatif ;
- Le délégataire, pour le compte du délégant, procédera ensuite à la mise en paiement de cette facture interne. Les informations et imputations nécessaires à l'établissement des factures internes figurent en annexe. »

## **Article 2 : Durée du présent avenant**

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et est conclu pour la durée de la convention signée le 17 décembre 2018.

Le présent avenant est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 3 mars 2022

|   |  |
|---|--|
| Le délégant, pour le Secrétariat général des ministères économiques et financiers<br><br>Denis JANKOWIAK,<br><br>Le chef du bureau SAFI2E | Le délégataire, pour la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP),<br><br>Dominique DOUILLET,<br><br>Chef du département Gouvernance et Supports |
|---|--|

**Annexes à la convention de gestion FTAP du 17 décembre 2018 – Avenant 7**

*Annexe 1 : Répartition des dotations par projet :*

| Direction                               | Projet cofinancé  | Activité     | Programmation en AE=CP |
|---|---|--------------|------------------------|
| DGFIP                                   | Ciblage Fraude (CFVR) (T3)  | 034901010301 | 5 200 000              |
| DGFIP                                   | Dématérialisation des déclarations foncières des propriétés bâties (T3) | 034901010901 | 4 000 000              |
| DGFIP                                   | Télé-enregistrement (T3)  | 034901012201 | 986 100                |
| DGFIP                                   | PILAT (T5)  | 034901012401 | 13 359 000             |
| DGFIP                                   | "Géographie revisitée" : le nouveau réseau de la DGFIP (T5)             | 034901013901 | 7 183 400              |
| DGFIP                                   | Foncier innovant (T5)   | 034901012901 | 12 122 000             |
| DGFIP                                   | E contact plus (T5)   | 034901015201 | 3 678 000              |
| DGFIP                                   | Datalake et API Management (T5)   | 034901014201 | 8 295 500              |
| DGFIP                                   | Infinoé (T5) (Infocentre des établissements publics nationaux)          | 034901014701 | 2 652 200              |
| DGFIP                                   | ROC SP (Recouvrement optimisé des créances du secteur public)           | 034901015701 | 20 873 900             |
| DGFIP                                   | Ficoba 3  | 034901016001 | 7 821 000              |
| DGFIP                                   | Automatisation de la liquidation de la taxe d'urbanisme                 | 034901018501 | 4 376 100              |
| <b>TOTAL (Cumul 2019-2024 en euros)</b> |   |              | <b>90 547 200</b>      |

*Annexe 2 : Informations nécessaires au processus de remboursement*

**Informations et imputations budgétaires nécessaires à l'établissement de factures internes**

|  |   |
|--|---|
| Cessionnaire                             | SG  |
| n° Tiers Chorus :                        | 1700002280 par délégation   |
| Code service exécutant du cessionnaire : | FINCPFI075  |
| Centre financier                         | 0349-CDBU-CEFI  |
| Domaine fonctionnel                      | 0349-01   |
| Centre de coût du cessionnaire :         | FIPFSUP093 par délégation   |
| Localisation interministérielle          | N1175   |
| Activité :                               | 034901014201 (Datalake)<br>034901013901 (nouveau réseau DGFIP)<br>034901012901 (Foncier innovant)<br>034901018501 (Automatisation de la liquidation de la taxe d'urbanisme) |
| Domaine d'activité du cessionnaire :     | 9470  |

**Références Chorus de l'UO dont les dépenses feront l'objet d'une refacturation interne**

|                |  |
|----------------|--|
| 0156-CFIP-C008 |  |
|----------------|--|